



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

27 février 2015

Dossier complet le

27 février 2015

N° d'enregistrement

F07415 P00 31

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un lotissement résidentiel Le Caillou Blanc.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
34° Zones d'aménagement concerté, permis d'aménagement et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, ni d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	Travaux, constructions ou aménagements réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération : soit créé une SHON supérieure ou égale à 300 mètres carrés et inférieure à 40000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 3 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 3 hectares et inférieure à 10 hectares et dont la SHON créée est inférieure à 40000 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un lotissement résidentiel, sur un terrain d'assiette de 1,5 hectares. Création d'une voie d'accès pour chacune des parcelles.

4.2 Objectifs du projet

Création d'un accès aux parcelles pour desservir 10 lots.

Le projet de lotir sera composé au maximum de 10 lots d'une surface allant de 713 et 1 785 m². La surface totale de ces lots est de 9 050 m².

Les parties collectives sont représentées par :

- La voirie permettant la circulation et l'accès au lot, d'une superficie de 1 740 m²,
- Les accotements qui seront bitumés représentent une surface de 708 m².
- Les espaces verts dont une partie est destinée à l'implantation des ouvrages collectifs sont d'une superficie de 3 989 m²,

La surface totale de la zone du projet est de 15 000 m²

Le bassin versant intercepté se compose d'une partie de la voirie communale et principalement des parcelles appartenant à la commune en amont. La surface totale du bassin versant à prendre en compte est de 4,14 ha.

Les travaux prévus pour une durée de 3 mois pourront être séquencés par phase. La première phase consistera à la réalisation de l'ensemble des travaux préalables à l'aménagement du lotissement dont le terrassement des ouvrages de rétention des eaux pluviales. La seconde en la réalisation de l'ensemble des réseaux internes au projet (eaux pluviales, basse tension, télécom, eau potable et éclairage). La troisième consiste en la réalisation des voiries. Enfin la dernière, en la réalisation de l'ensemble des espaces verts et des divers travaux de finition.

Impossible de définir avec certitude la période tant que la consultation de réalisation des travaux n'est pas engagée (prévisionnel des travaux probablement à partir de l'été 2015)

Les voiries permettront la circulation desservant les résidences s'implantant sur les lots : vocation future : lotissement résidentiel.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet (et le bassin versant intercepté) d'une superficie d'environ 4,14 ha est susceptible d'être concerné par la rubrique 2.1.5.0. (« Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol... ») de l'article R.214-1 du Code de l'Environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Article 122-3 du Code de l'Environnement :

33° Permis d'aménager d'une ZAE sur un terrain d'assiette de 1,50 ha et de SHON <40000 m².

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Le projet de lotir sera composé au maximum de 10 lots d'une surface comprise entre 7684 et 9021 m ² . La surface totale de ces lots est de 9 050 m ² .	
Les parties collectives sont représentées par : - La voirie permettant la circulation et l'accès au lot, représente une superficie de 1 740 m ² + Les accotements qui seront bitumés représentent une surface de 708 m ² + Les espaces verts représenté par des talus d'accotement et la surface destinée à recevoir l'ouvrage de rétention des eaux pluviales représentent une surface de 3 989 m ² . La surface totale de la zone du projet est de 15 000 m ² .	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___

Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Le Caillou Blanc

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 1 ° 19 ' 08.5 " E Lat. 45 ° 30 ' 49.8 " N

Point d'arrivée : Long. 1 ° 19 ' 09.6 " E Lat. 45 ° 30 ' 54.0 " N

Communes traversées :

COUSSAC BONNEVAL

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Ancienne prairie de pâture – fauche annuelle

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33^a à 37^a, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir évaluation simplifiée des zones Natura 2000 en annexe 7 du DLE.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'emploi d'un brise roche, les matériaux extraits seront revalorisé après concassage – un excédent de 4000 m3 sera évacué par l'entreprise retenue.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Apport de matériau uniquement pour les couches de formes et les matériaux bitumineux pour constituer la voirie et les accotements.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prairies vont être impactées par 1 740 m ² représentant la voirie et 9 050 m ² représentant les parcelles adjacentes qui se verront loties ultérieurement.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, les engins de terrassement généreront du bruit. En phase d'utilisation, la circulation supplémentaire générera un bruit « de fond » un peu plus amplifié.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, les engins de terrassement généreront des poussières et des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'utilisation, la circulation supplémentaire générera des vibrations.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> La voirie sera dotée d'un éclairage public de manière à sécuriser cet axe nouveau.
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Cet éclairage viendra se fondre dans le halo lumineux de la ville de Coussac Bonneval. Toutefois, la nature des procédés d'éclairage sera d'une technologie plus moderne dont l'éclairage sera mieux ciblé vers le secteur du sol à éclairer.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> La conception des ouvrages et la circulation routière empruntant cet axe génèrera des rejets polluants dans l'air. Polluants liées à l'émission de gaz résidus de la combustion de l'énergie fossile.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> L'imperméabilisation des parcelles par leur urbanisation, la pose d'un réseau de collecte des eaux pluviales vont les concentrer sur un point bas des parcelles. Les eaux pluviales seront traitées avant rejet au milieu naturel et ce de manière qualitative et quantitative par un ouvrage de rétention de type bassin sec équipé d'un ouvrage siphoné et d'une vanne d'obturation.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Les ERU issues des parcelles à lotir ultérieurement seront traitées par le dispositif d'assainissement collectif existant, il sera mis en place une collecte par un réseau séparatif et les déchets ménagers bénéficieront du réseau de collecte de la ville, les déchets spécifiques aux entreprises seront éliminés par des filières adéquates.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> A moyen terme, lorsque les parcelles seront urbanisées, 15 000 m ² ne seront plus à la disponibilité de l'agriculture (prairie de pâture / fauche annuelle) et seront englobé au milieu urbain de la ville de Coussac Bonneval.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les eaux pluviales du projet se rejettent dans la vallée de la Valentine. Ce cours d'eau traverse en partie la commune de Coussac Bonneval.

Pour ce faire, le maître d'ouvrage a opté pour un dimensionnement de pluie de retour décennale pour l'ensemble des ouvrages de régulation des eaux pluviales de son projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

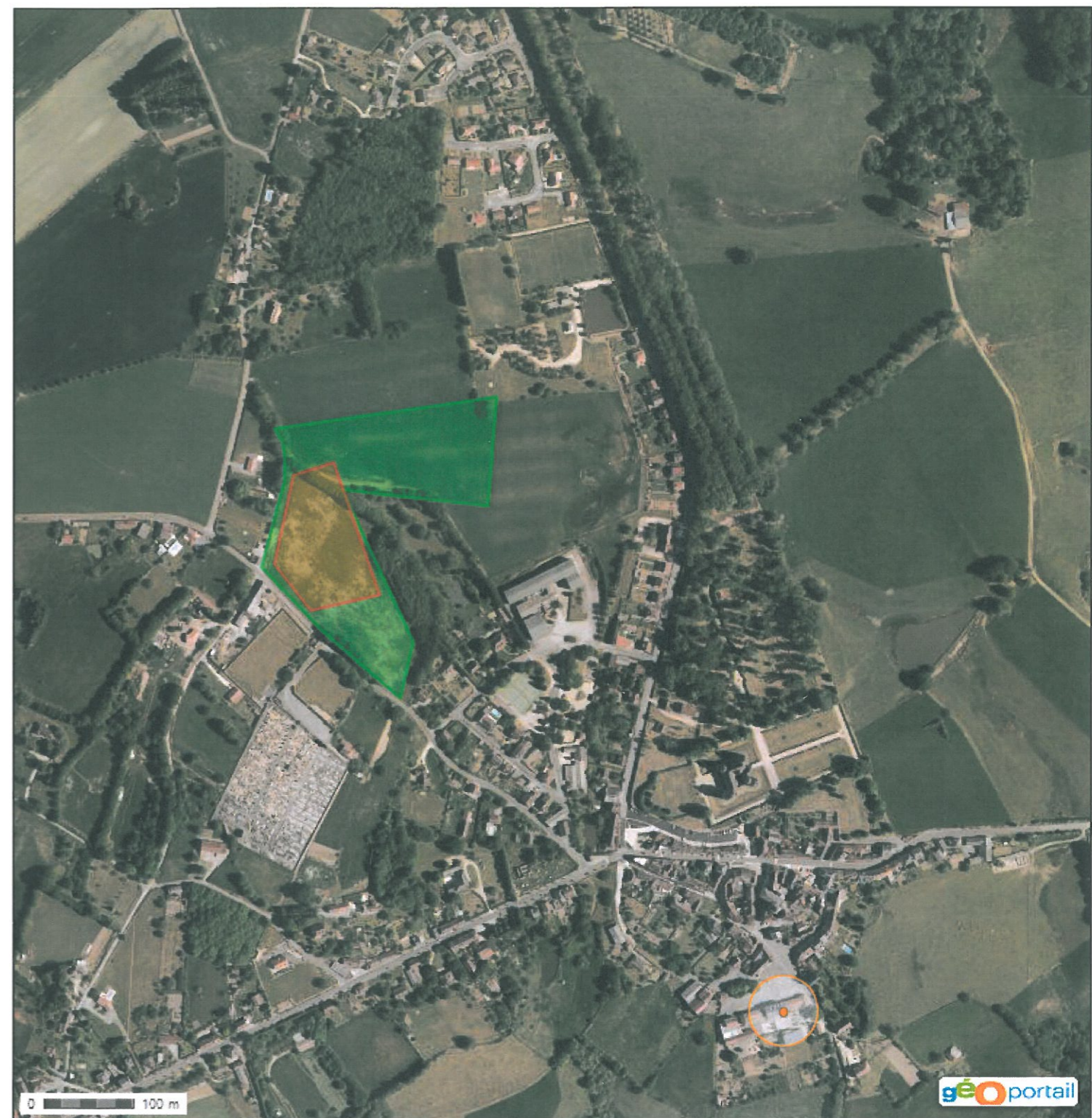
Dispensé : Le projet de par sa taille et sa nature, est suffisamment décrit dans la notice d'impact du dossier de déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 de l'article R.214-1 du Code de l'Environnement avec évaluation environnementale.

F07415P0031



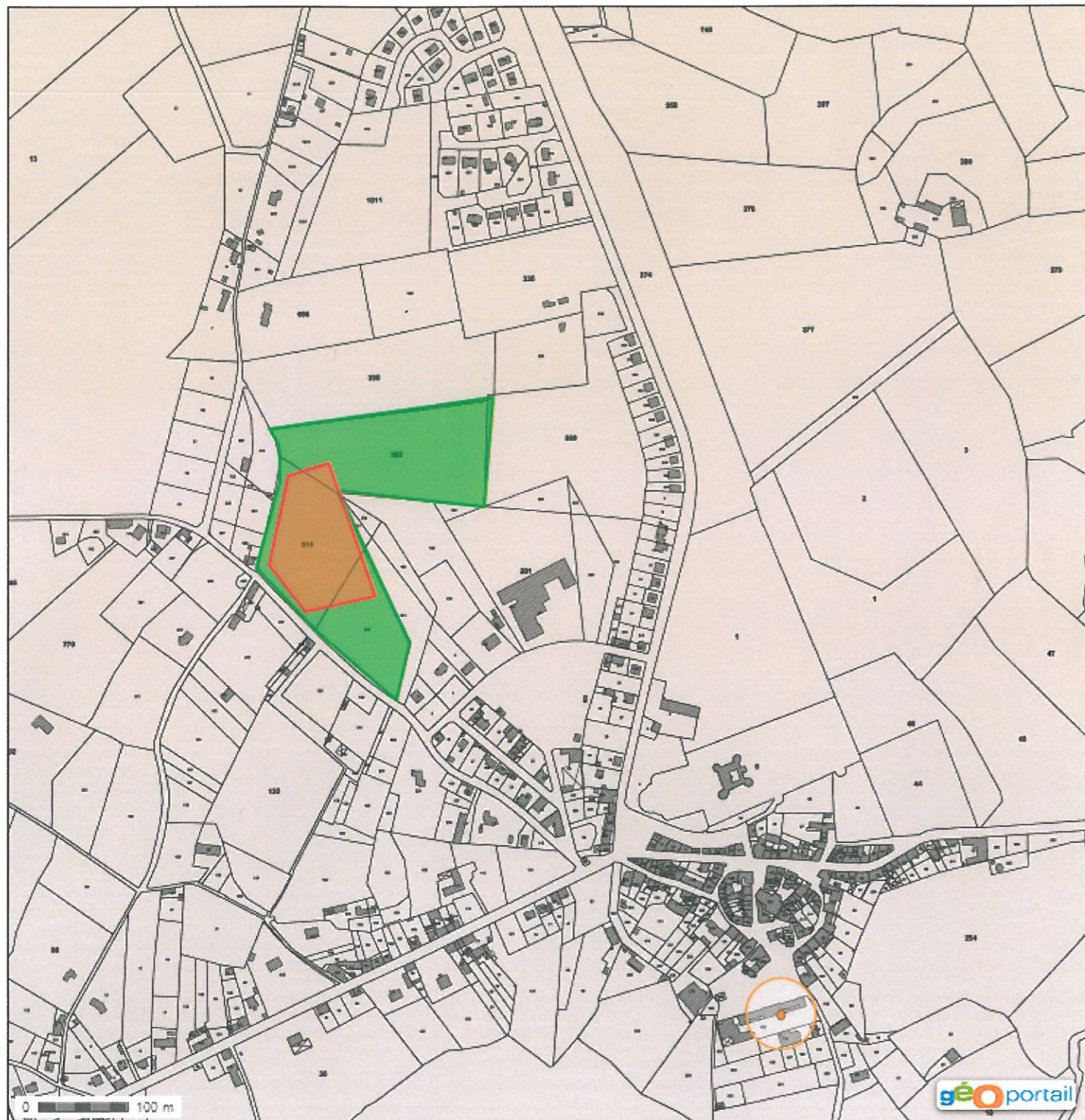
Longitude : 1° 19' 22.3" E
Latitude : 45° 30' 51.1" N

F07415P0031



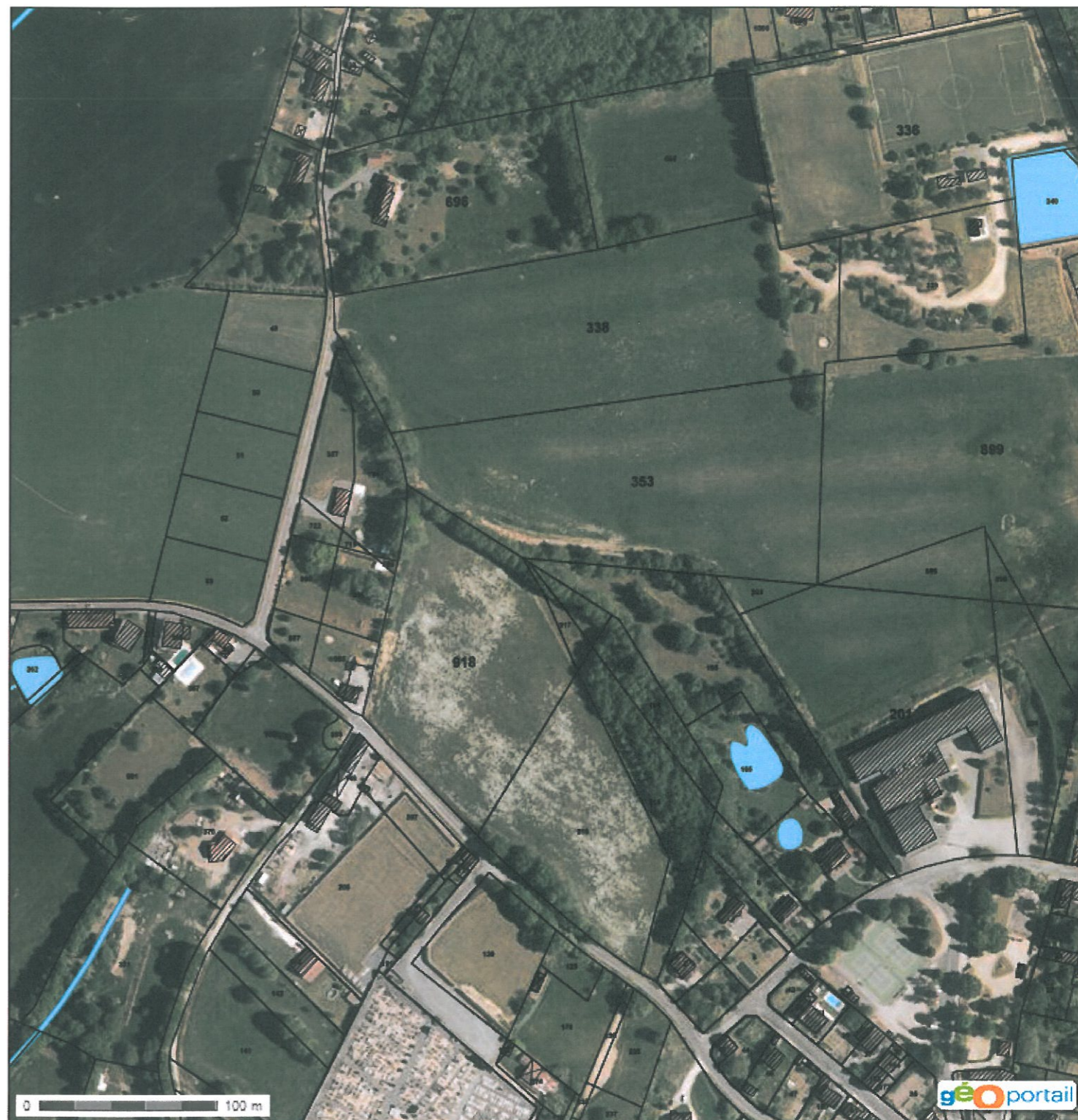
Longitude : 1° 19' 22.3" E
Latitude : 45° 30' 51.1" N

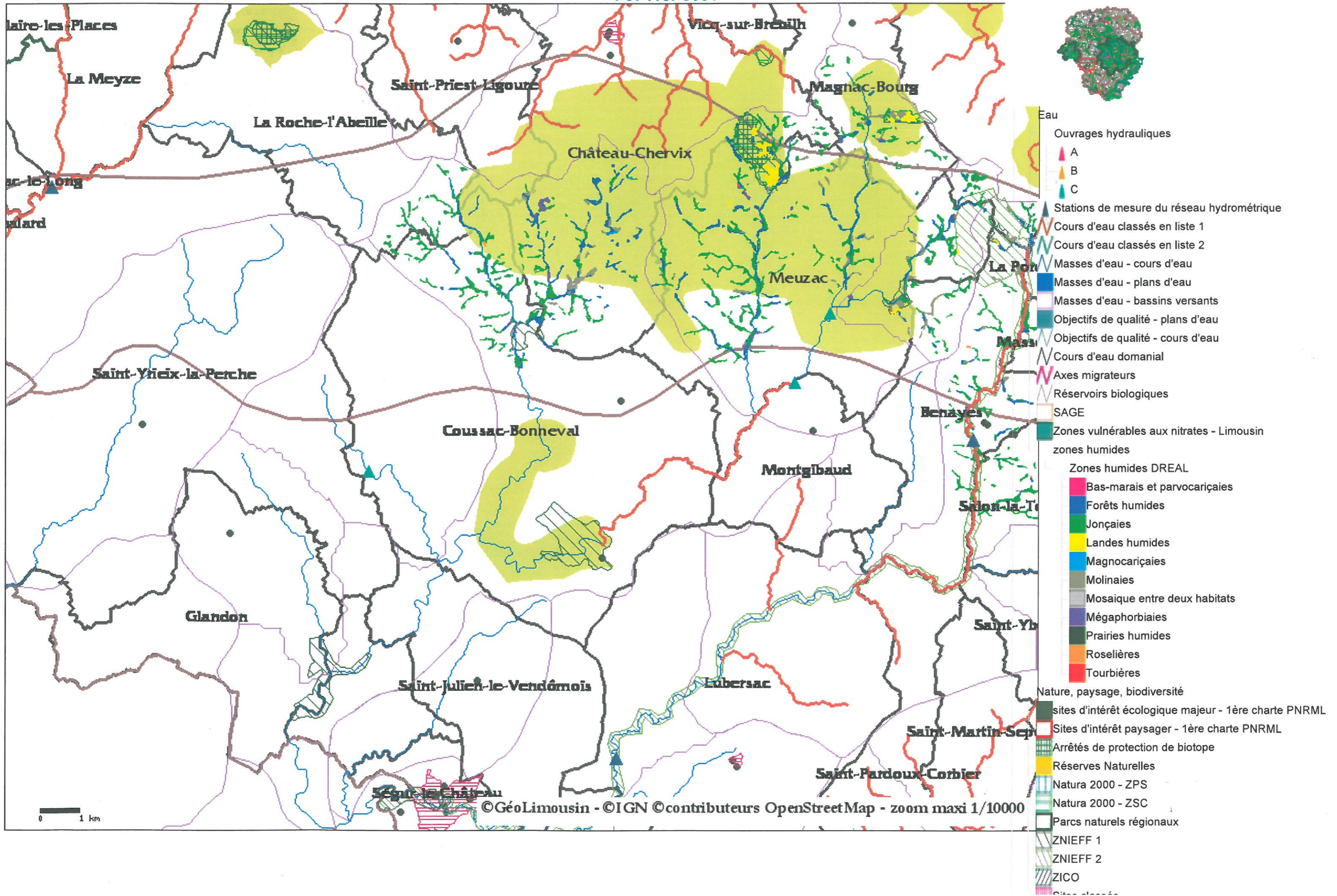
F07415P0031

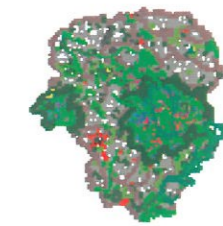
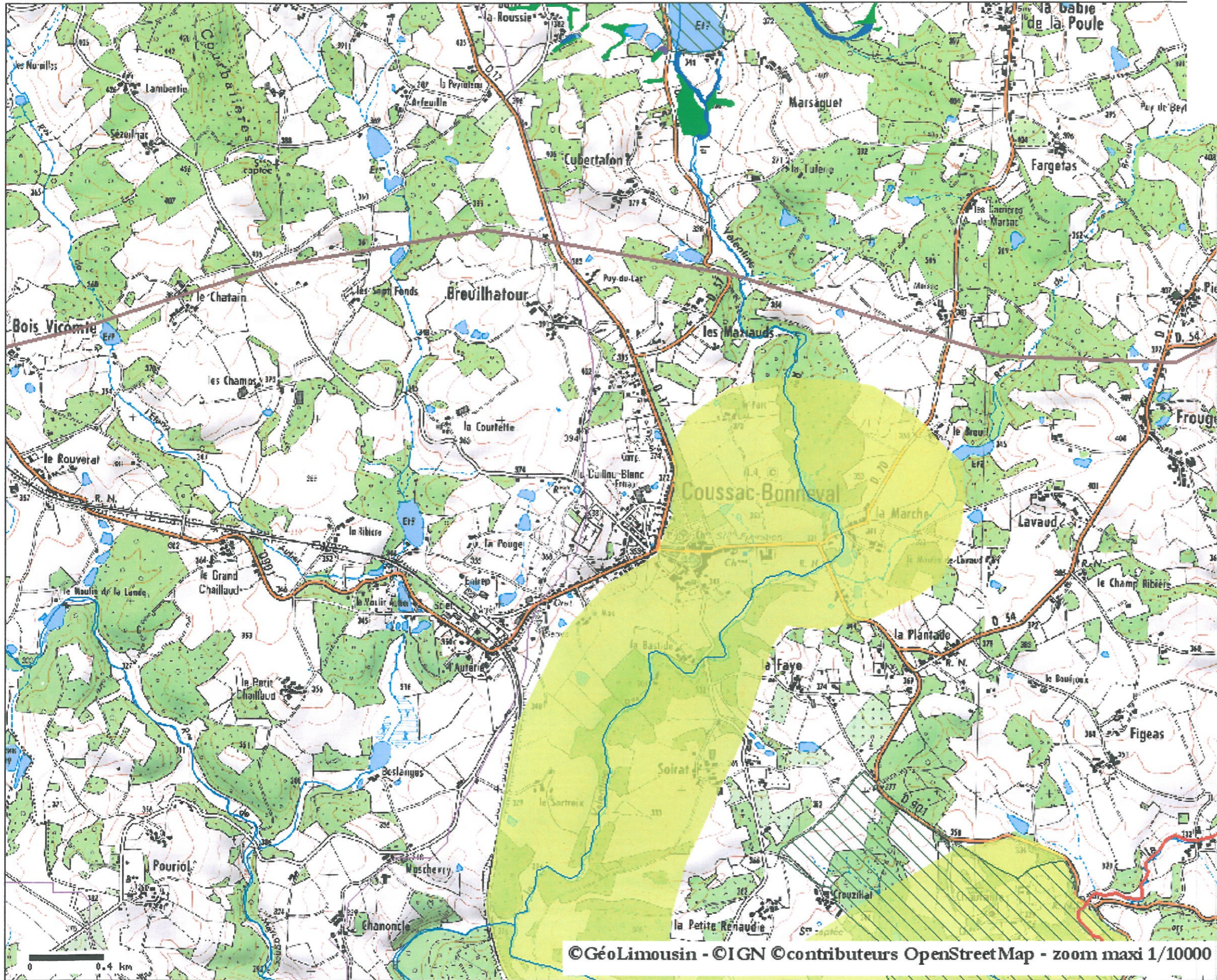


parcellus A353 "Prèneuf" 2,1313 ha
A918 "Caillo Blanc" 1,4170 ha
A6215 "Las Vias" 0,9633 ha
4,5118 ha

F07415P0031







- Eau**
- Ouvrages hydrauliques
 - A
 - B
 - C
 - Stations de mesure du réseau hydrométrique
 - Cours d'eau classés en liste 1
 - Cours d'eau classés en liste 2
 - Masses d'eau - cours d'eau
 - Masses d'eau - plans d'eau
 - Masses d'eau - bassins versants
 - Objectifs de qualité - plans d'eau
 - Objectifs de qualité - cours d'eau
 - Cours d'eau domanial
 - Axes migrateurs
 - Réservoirs biologiques
 - SAGE
 - Zones vulnérables aux nitrates - Limousin
 - zones humides
 - Zones humides DREAL**
 - Bas-marais et parvocariçaies
 - Forêts humides
 - Jonçaies
 - Landes humides
 - Magnocariçaies
 - Molinaies
 - Mosaïque entre deux habitats
 - Mégaphorbiaies
 - Prairies humides
 - Roselières
 - Tourbières
 - Nature, paysage, biodiversité**
 - sites d'intérêt écologique majeur - 1ère charte PNRM
 - Sites d'intérêt paysager - 1ère charte PNRM
 - Arrêtés de protection de biotope
 - Réserves Naturelles
 - Natura 2000 - ZPS
 - Natura 2000 - ZSC
 - Parcs naturels régionaux
 - ZNIEFF 1
 - ZNIEFF 2
 - ZICO
 - Cites classées

